

Contact :

Adapei 44

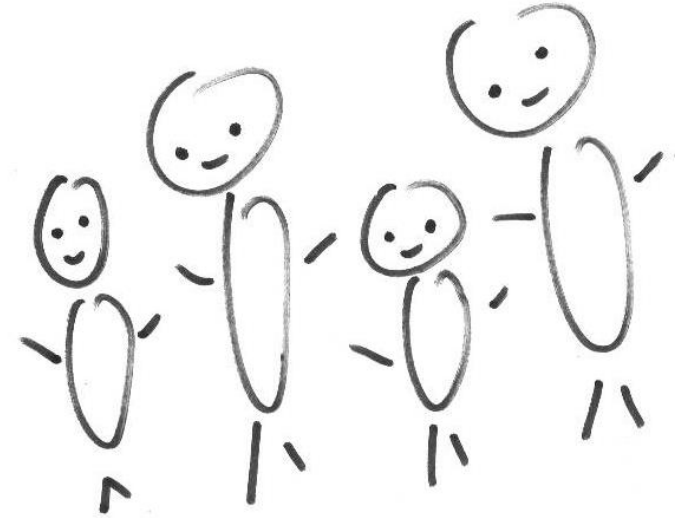
13 rue Joseph Caillé BP 30824
44008 Nantes Cedex 1

Laëtitia THEBAUD - psychologue

06 30 03 71 21 - l.thebaud@adapei44.asso.fr



**Le Service d'Aide et d'accompagnement
Educatif destiné aux Familles ayant un enfant
avec un handicap intellectuel et /ou atteint de
Troubles Envahissants du Développement (dont
Autisme)**



Safe

Intervient à la demande des familles qui expriment le besoin d'un accompagnement éducatif pour tout ce qui les concerne au quotidien :

Vie à la maison

(communication, loisirs, repas, propreté, sommeil...)

Vie sociale

Prévention et gestion des troubles du comportement.

Contribue à l'information et à la formation de la famille face au handicap de son (ses) enfant(s).

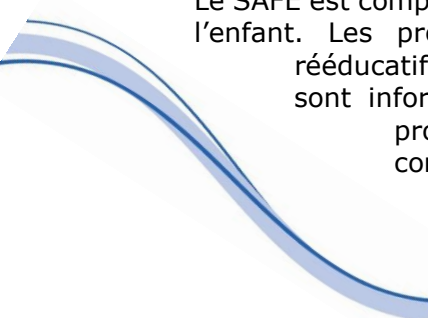
En lien avec tous les professionnels qui accompagnent l'enfant.

OBJECTIFS

Le premier milieu d'insertion de l'enfant est sa famille. Quand l'enfant souffre de troubles du développement et de la communication, la famille est désemparée face à ses comportements étranges, parfois dangereux. Soucieuse de préserver la qualité de vie de tous ses membres, elle peut souhaiter être soutenue pour s'adapter au handicap de son enfant et exprimer le besoin d'être accompagnée dans sa tâche éducative quotidienne.

Le SAFE a pour but d'améliorer la qualité de vie de la famille, en l'aidant à mieux comprendre son enfant et à mieux adapter son environnement, ses attitudes éducatives et ses modes de communication. Il propose à la famille des stratégies éducatives, afin de lui permettre de trouver progressivement, spontanément des réponses plus adaptées.

Cette démarche d'accompagnement éducatif s'appuie sur une évaluation développementale de l'enfant réalisée par le SAFE (ou par d'autres spécialistes).



Le SAFE est complémentaire de toute prise en charge de l'enfant. Les professionnels des services éducatifs, rééducatifs et de soins que fréquente l'enfant sont informés et associés afin de garantir un projet global et cohérent pour l'enfant concerné. Le SAFE participe ainsi à la généralisation des aptitudes de l'enfant, dans différents lieux et situations.

MOYENS

Des professionnels

Les professionnels qui interviennent dans ce service sont des psychologues d'orientation cognitive et développementale.

Une procédure

• La demande

En premier lieu la demande des parents est prise en compte. Un entretien préliminaire permet de l'analyser.

• L'observation et l'évaluation

Ce n'est qu'à l'issue de cette phase que l'intervention est effective. Le recueil des informations concerne la famille, ses attentes, ses disponibilités et concerne l'enfant, l'analyse fonctionnelle de son comportement, son évaluation psycho-éducative, son observation à la maison ou autre milieu de vie et la description de ses prises en charge.

• La construction du projet

Le projet éducatif individualisé à destination des parents est élaboré avec eux en fonction des objectifs souhaités et du travail d'analyse et d'évaluation. Il détermine les attentes et les moyens mis en œuvre. Le projet prévoit la formation, les conseils et le soutien nécessaire à l'implication des parents. Un contact est pris avec tous les professionnels qui suivent l'enfant.

• Le suivi

Les professionnels interviennent « in situ » de 1 fois par semaine à 1 fois par mois, pour une période de 6 mois renouvelable 1 fois. L'ajustement du projet aux besoins éducatifs de la famille est permanent. Les rencontres avec les professionnels qui suivent l'enfant sont prévues. Un contrat de service est co-signé par les parents et les intervenants.

Observation, évaluation, projet et bilan du suivi donnent lieu à des comptes rendus écrits remis et expliqués aux parents au fil des séances. Ils sont également à la disposition des professionnels qui suivent les enfants.